

produits agricoles. Nous devons nous préoccuper de la situation commerciale en général. Ce sont là des problèmes importants qu'il importe d'étudier. Les ressources financières du pays doivent être des plus saines afin de répondre à la situation d'après-guerre.

Nous livrons la présente guerre pour sauvegarder nos libertés et assurer la survivance de la démocratie. Notre régime démocratique vaut d'être défendu et préservé; il convient donc d'être fidèles à ce régime et de faire en sorte qu'il fonctionne le plus efficacement possible. Notre pays ira de l'avant pourvu que nous assurions au capital et au travail un profit juste et convenable.

Honorables sénateurs, nous avons raison, je crois, d'être fiers du programme suivi par notre Gouvernement en ces jours troublés. Les mesures que Son Excellence le Gouverneur général a énoncées dans le discours du trône devraient être salutaires au pays et l'aider à gagner la guerre.

Nous devons remercier Dieu de nous avoir épargné jusqu'ici les ravages de la guerre sur notre propre territoire. Nous entrevoyons la victoire, mais, pour la saisir, nous devons continuer tous nos efforts. Il y a encore des nuages au firmament, mais ils semblent moins sombres que l'an dernier. Nous devons faire preuve de confiance et aller jusqu'au bout. En des temps difficiles, il faut toujours faire preuve de confiance et d'optimisme. Vous vous souvenez tous, j'en suis sûr, de ces beaux vers anciens :

The inner side of every cloud  
Is bright and shining,  
And so, I turn my clouds about,  
And always wear them inside out  
To show the silver lining.

L'honorable W. R. DAVIES: Honorables sénateurs, c'est avec un certain émoi que je prends la parole ce soir pour appuyer l'adresse en réponse au discours du trône, adresse qu'a proposée si éloquemment l'honorable sénateur de Repentigny (l'honorable M. Du Tremblay). Je n'ai pas, comme l'honorable préopinant, l'avantage d'avoir déjà siégé dans une assemblée législative comme celle-ci. Les usages du Parlement ne me sont pas familiers. Je vous demanderai donc d'être indulgents à mon endroit si, au cours de mon discours, il m'arrivait d'enfreindre l'une ou l'autre des règles de cette Chambre. C'est, je le répète, avec une certaine appréhension que je m'adresse à une assemblée aussi auguste que le Sénat du Canada, car j'ai bien plus l'habitude de m'exprimer par écrit que de vive voix. J'aurais préféré rester assis et me contenter d'écouter pendant quelques semaines. De fait, mon cas ressemble un peu ce soir à celui d'un ministre presbytérien prêchant en vue d'obtenir un pastorat. Il y a une histoire, ou une légende peut-être, au sujet de Charles Stewart Parnell,

L'hon. M. Du TREMBLAY.

le "roi non couronné de l'Irlande". On dit que le jour même où il fut présenté à la Chambre des communes anglaise, Parnell prononça l'un des plus brillants discours de toute sa carrière. Mais, ainsi que tous le savent, Charles Stewart Parnell était un homme exceptionnel et il est possible que lorsqu'il fit son entrée à la Chambre des communes, il se rendit compte que les députés étaient très peu renseignés sur la question irlandaise et il crut qu'il ferait mieux de les éclairer.

Au début de mes remarques, je tiens à dire combien je prise l'honneur d'avoir été nommé membre de cette distinguée assemblée et surtout d'appartenir à la ville qui a donné à notre grand Dominion l'un des Pères de la Confédération et le premier chef du Canada Uni, sir John A. Macdonald.

Des VOIX: Très bien.

L'honorable M. DAVIES: Je me rends parfaitement compte des responsabilités qu'entraîne pour moi pareille nomination et je vous assure que je ferai de mon mieux pour bien m'acquitter de mes fonctions.

Avant d'aborder l'examen du discours du trône, je me permets de faire allusion à une ou deux autres questions. En premier lieu, je souscris à tout ce qu'on a dit ici ce soir au sujet du regretté sénateur d'Eganville (le très honorable George P. Graham). Je l'ai bien connu, quoique pas aussi intimement peut-être que quelques-uns de ceux qui ont rendu hommage à sa mémoire. De même que l'honorable sénateur de Lethbridge (l'honorable M. Buchanan), je le connaissais depuis longtemps comme éditeur de journal et comme un excellent confrère dans le journalisme. Plus d'une fois, lorsque nous éprouvions des difficultés à notre imprimerie de Kingston, nous avons obtenu très généreusement la collaboration et l'aide de l'honorable sénateur d'Eganville et du personnel du *Recorder-Times* de Brockville. Comme l'a dit l'honorable sénateur de Lethbridge, le sénateur Graham sera regretté non seulement par les membres de cette Chambre, mais par les éditeurs de journaux d'un bout à l'autre du pays.

Je félicite l'honorable sénateur de Delorimier (l'honorable M. Vien) de sa nomination au poste important de président du Sénat. L'expérience acquise dans un autre endroit lui a été une excellente préparation aux lourdes responsabilités de sa charge et nul doute qu'il saura diriger les délibérations de la Chambre avec dignité et impartialité.

Les délibérations de ce soir ont pour moi un sens qui peut-être a échappé à certains de mes honorables collègues. Deux propriétaires de quotidiens ont été choisis pour proposer l'adresse en réponse au discours du trône. Ce fait marque, espérons-le, un changement